

ASTRE

été 2024

dossier thématique #12

Artistes, travailleurs et travailleuses de l'art

Les travailleurs de l'art occupent une place paradoxale dans notre société : admirés pour leur créativité, mais souvent marginalisés économiquement. Tandis que leurs œuvres enrichissent notre culture et notre quotidien, leur statut reste précaire, fluctuant entre reconnaissance sporadique et invisibilité financière.

Pour ce nouveau supplément réalisé en partenariat avec JUNKPAGE, les membres d'Astre - Réseau des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine ont souhaité explorer la réalité complexe du métier d'artiste.

Loin des mythes romantiques, entre nécessités financières et passion créative, bienvenue dans les coulisses d'un travail souvent méconnu, aux multiples facettes, dont l'actualité se fait le relais à travers la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale, en mars 2024, visant à l'instauration d'un revenu de remplacement pour les artistes-auteurs temporairement privés de ressources.

Première de couverture



Détail de l'installation *Vestibule déambulatoire*, 2^e volet de l'exposition « Égypte haptique » au musée des Beaux-Arts de Limoges (16/09/2023-10/03/2024).

Dernière de couverture



Dessins et travail numérique, impression sur tissu velours, 140 x 201 cm, 2022.

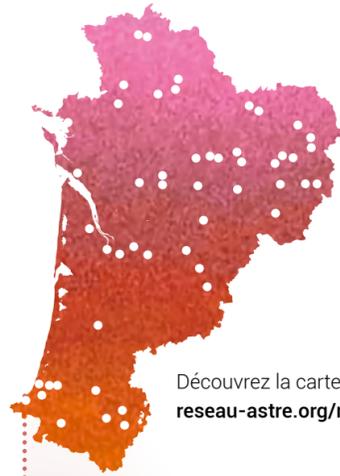
Bérénice Sagaz

C'est en menant une exploration des chutes et rebuts de cuir, issus de tanneries et ganteries en Nouvelle-Aquitaine, et en partant à la rencontre d'artisans, d'artistes, designers et chercheurs que des pièces contemporaines singulières et des matières innovantes émergent. Il s'agit alors, par un travail de recherche autour des gisements de chutes de cuir, de repenser de quelle manière nous pouvons produire avec et par le vivant, tout en proposant une esthétique de la durabilité en convoquant savoir-faire, artisanat et innovation.

@berenic.sagaz

Émé Gilson

Cette œuvre textile est entièrement composée de dessins inspirés de l'oreille interne. La toile de fond est un motif hiéroglyphique basé sur un algorithme génétique des cellules de l'oreille des humains et des chauves-souris permettant une mutation génétique pour écouter le monde des ultrasons. Envisagée comme une métamorphose des oreilles des espèces, cette lecture tissée réécrit les mythes de l'être hybride. Ce langage codé mis en forme et en image nous emmène vers un mini-monde futuriste et agit comme une formule magique.



Découvrez la carte interactive sur reseau-astre.org/membres/

Astre, un réseau

Créé en juin 2018, Astre - Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine est un espace de ressources et d'échanges pour soutenir la structuration professionnelle de ce secteur.

Par des démarches de coopération et une mise en réseau des compétences et des savoir-faire, Astre contribue au développement équitable et solidaire des acteurs artistiques et culturels. Il participe à la valorisation de l'art contemporain en relayant les actions et les programmations de ses membres. Acteur de la co-construction des politiques publiques en région, Astre anime et coordonne le contrat de filière arts plastiques et visuels avec l'État / ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine. Par cet engagement, Astre œuvre en faveur de la coopération de tous les acteurs, dans le respect de l'équité territoriale, de la liberté de création et des droits culturels des personnes.

Retrouvez toutes les actions d'Astre sur

<http://reseau-astre.org>

[@Reseau.Astre](https://www.facebook.com/reseau.astre)

[@reseauastre](https://www.instagram.com/reseauastre)

ASTRE réseau arts plastiques & visuels nouvelle-aquitaine

4 rue Raspail, 87000 Limoges

05 87 21 30 54

bonjour@reseau-astre.org

reçoit le soutien de :



© Light Economy

Présentation du référentiel pour la rémunération artistique lors de la rencontre régionale des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine de 2023 à Limoges

Ils constituent plus de 1 % de la population active de notre pays. On estime aujourd'hui leur nombre à environ 334 000¹ sur les 30 millions d'actifs que compte la France. Ces travailleurs occupent une place majeure dans la vie artistique, culturelle et intellectuelle nationale. Ils œuvrent dans un secteur qui génère 2,3 % du produit intérieur brut. « Les industries culturelles et créatives sont les forces vives de notre culture. Architecture, livre, cinéma, musique, audiovisuel, presse, radio, jeu vidéo, arts visuels ou encore spectacle vivant : les secteurs qu'elles représentent pèsent 640 000 emplois et 91 milliards d'euros de chiffre d'affaires », déclarait en 2019 Franck Riester, alors ministre de la Culture, lors du lancement des États Généraux des industries culturelles et créatives (ICC) à Saint-Ouen. Depuis, ces données ont pu évoluer en raison de la crise de la COVID-19. Néanmoins, ce qui n'a pas bougé d'un iota et que la crise sanitaire a aggravé davantage, c'est la précarité de la condition de ces artistes-auteurs.

Vers une assurance chômage pour les artistes-auteurs ?

Dossier conçu par Anna Maisonneuve

Ils sont plasticiens, photographes, performeurs, graveurs, graphistes, peintres, illustrateurs, céramistes, dessinateurs, scénaristes, compositeurs, écrivains, auteurs (d'écrits, d'œuvres audiovisuelles, multimédia, dramatiques...). Malgré les spécificités de leurs pratiques et les différentes façons dont ils exercent leur métier, ils partagent tous une même activité : la création d'œuvres originales. La question de leur rémunération n'est pas nouvelle et leur situation sociale est largement documentée. En 2017, 53 % des artistes graphiques et plastiques ont perçu moins de 8 703 € de revenus artistiques². En 2019, un article paru dans *La Charente libre* a révélé que 75 % des auteurs de BD installés à Angoulême étaient au RSA³. Il faut dire que le statut des artistes-auteurs n'a presque pas évolué depuis la fin du XVIII^e siècle, marquée par l'adoption en France de la première loi sur le droit d'auteur le 19 juillet 1793, durant

la Révolution française, reconnaissant le droit moral des auteurs sur leurs œuvres et établissant des règles pour leur reproduction et leur publication. « Le droit d'auteur est une avancée majeure de ces deux derniers siècles, et c'est un droit de l'homme, comme on le dit parfois, mais cela ne nous dispense pas de traiter la question des droits sociaux dont ne bénéficient pas ou trop mal les travailleurs premiers des arts et de la culture, que sont les artistes-auteurs », indiquait Jean-Jacques Bary, mercredi 6 décembre 2023 à la Bourse du travail de Paris⁴. Ces artistes-auteurs, sans lesquels aucune œuvre visuelle, plastique, graphique ou sonore, aucun livre, aucun film, aucun spectacle ne verrait le jour, ont des emplois discontinus. Ils tirent leurs revenus de rémunérations mensuelles fluctuantes et souvent modestes, avec une couverture sociale minimale. Ils ne sont pas couverts en cas d'accident du travail ou de maladie

professionnelle, et n'ont pas accès à l'assurance chômage. « Quand on regarde le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), on constate qu'il y a deux familles d'artistes : les interprètes et les créateurs. Il y a les gens qui sont à l'origine des œuvres et ceux qui jouent les œuvres. Très clairement, les gens qui jouent les œuvres se sont bien mieux débrouillés que nous au cours du xx^e siècle. D'ailleurs, on les appelle aujourd'hui les intermittents, en référence à leur régime d'assurance chômage. C'est dire l'importance de ce type de droits », expliquait lors de cette même assemblée générale Aurélien Catin, membre de La Buse et auteur d'un essai intitulé *Notre condition*. L'objet de cette AG ? Présenter la brochure intitulée *Pour une continuité de revenus des artistes-auteurs* et la proposition de projet de loi (PPL) du même nom qui en découle. Mené par Pierre Dharréville (député du groupe de Gauche démocrate

SUPPLÉMENT JUNKPAGE

ASTRE 2024, un supplément proposé par la rédaction du journal JUNKPAGE. Diffusé avec le journal JUNKPAGE. Juin 2024. Une publication d'Évidence Éditions, SARL au capital de 1 000 €, 132 cours d'Alsace-et-Lorraine, 33000 Bordeaux, immatriculation : 791 986 797, RCS Bordeaux. Tirage : 22 000 exemplaires et 5 000 tirés à part.

Direction de publication : Morgane Boulay morgane.boulay@reseau-astre.org / Rédaction : Anna Maisonneuve / Secrétaire de rédaction : Marc et Bertin m.bertin@junkpage.fr /

Direction artistique & design : Franck Tallon contact@fracktallon.com / Assistantes : Emmanuelle March, Isabelle Minbielle / Correction : Fanny Soubiran fanny.soubiran@gmail.com /

Administration : Julie Ancelin 05.56.52.25.05 / ancelin@junkpage.fr

Impression : Roullarta Printing. Papier issu des forêts gérées durablement (PEFC) / Dépôt légal à parution - ISSN 2268-6126

L'éditeur décline toute responsabilité quant aux visuels, photos, libellés des annonces, fournis par ses annonceurs, omissions ou erreurs figurant dans cette publication. Tous droits d'auteur réservés pour tous pays, toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, ainsi que l'enregistrement d'informations par système de traitement de données à des fins professionnelles sont interdits et donnent lieu à des sanctions pénales. Ne pas jeter sur la voie publique.



Visite de l'atelier de Clémentine Fort lors de la rencontre régionale des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine de 2022 à Pau

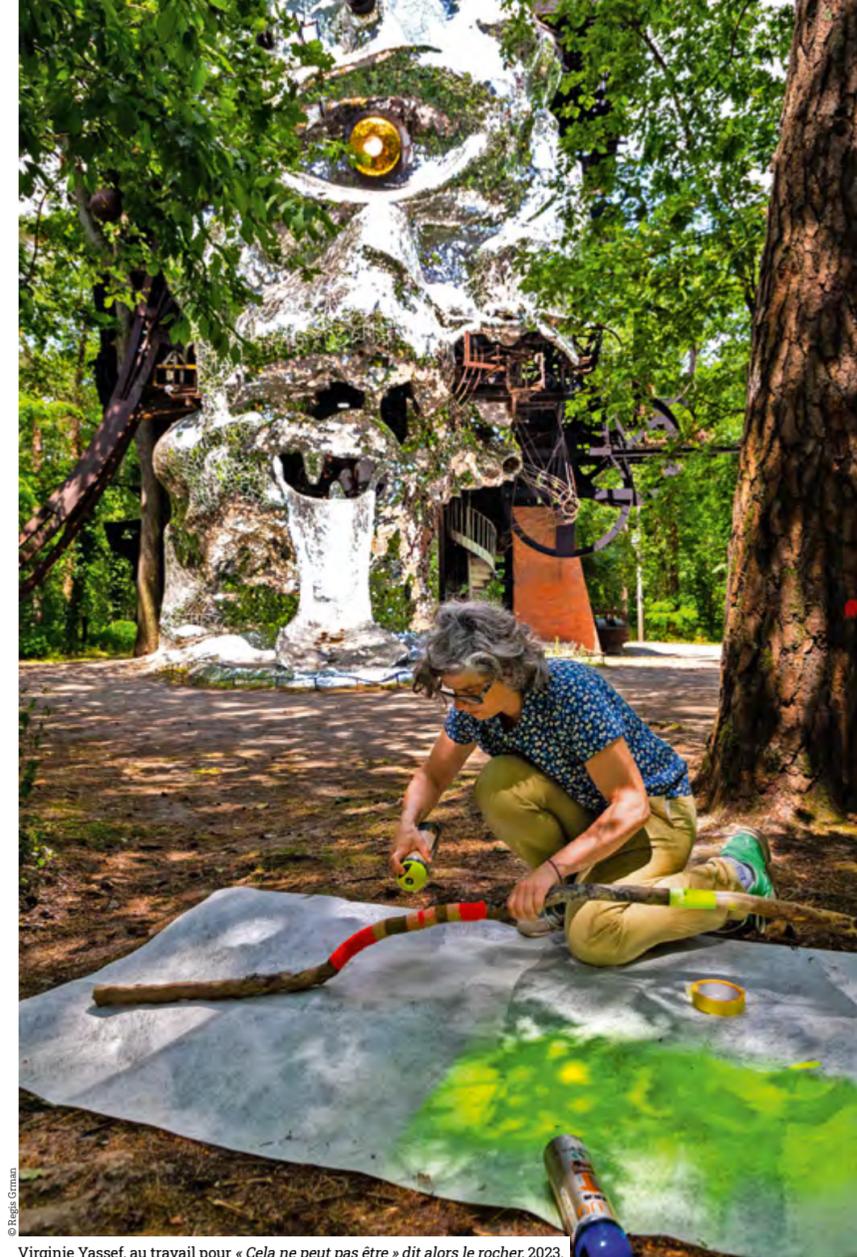
et républicaine), Jean-Jacques Barey (commission culture du Parti communiste français), syndicats et associations (SNAP cgt, STAA CNT-SO, La Buse, la SRF, l'AFD), ce travail, lancé depuis la crise sanitaire, vise à intégrer les artistes-auteurs dans la caisse commune de l'assurance chômage.

En pratique, la proposition de projet de loi stipule qu'un revenu annuel équivalent à 300 heures SMIC, soit actuellement 3 456 € brut, serait requis pour l'admission à l'assurance chômage. « Cela peut évoluer, être discuté, mais l'idée est qu'une fois ce seuil atteint, vous accédez à l'indemnisation. Tous les revenus cumulés, qu'il s'agisse des droits d'auteur, des honoraires ou des aides à la création, sont pris en compte », détaille Aurélien Catin. Le montant de cette allocation chômage, versée pendant les périodes non travaillées, serait calculé en fonction du revenu de référence déclaré. « Cependant, nous sommes tout de même exigeants. Il faut un plancher d'indemnisation. Personne ne devrait recevoir moins de 85 % du SMIC, soit à l'heure actuelle 1 150 € net. Ainsi, quelle que soit votre situation, l'assurance chômage garantira au moins 1 150 € net pour une durée d'un an. » Pour financer cela, une augmentation des cotisations payées par les diffuseurs (producteurs, éditeurs, galeries, institutions, collectivités, etc.) serait mise en place, passant du taux actuel fixé à 1,1 % de la rémunération brute à 5,15 % – les artistes-auteurs s'acquittant déjà d'une part salariale de la contribution chômage via la CSG.

« À titre de comparaison, les cotisations patronales des entreprises du spectacle sont de 46 % du salaire brut », peut-on lire dans le fascicule détaillant la proposition⁵. Déposée le 12 mars 2024 sur le bureau de l'Assemblée nationale, cette proposition de loi, qui n'a pas encore été examinée et débattue, continue, en attendant, de semer ses graines à travers plusieurs événements. Le 25 mars dernier, un rassemblement devant le Parlement européen à Bruxelles défendait ces revendications à l'échelle européenne.

1. Le ministère de la Culture comptabilise 398 000 artistes-auteurs, quand l'URSSAF Limousin, organisme chargé de collecter les cotisations du secteur depuis 2019, en dénombre environ 270 000.
2. Selon le rapport d'activité de 2018 de la Maison des Artistes.
3. Samuel Cazenave, « À Angoulême, 150 auteurs de BD sur 200 sont au RSA », *La Charente Libre*, 23 novembre 2019.
4. <https://www.youtube.com/watch?v=afPstPzPXOM> Présentation de la continuité de revenus des artistes-auteurs-ices
5. [continue-revenus.fr](https://www.continue-revenus.fr)

Le statut des créateurs se situe à la croisée du travail indépendant et de la propriété intellectuelle. Cette dualité n'est pas sans conséquences. Elle conduit souvent à une prédominance de la valeur symbolique sur la valeur économique. Dans le domaine des arts visuels, pendant longtemps, il était couramment admis que la principale motivation pour un artiste d'exposer son travail était d'atteindre un public, cette visibilité était considérée comme une forme de rémunération en soi. De même, lors de l'allocation de fonds, l'accent était souvent mis sur les coûts de production du projet ou de l'œuvre, au détriment de la rémunération de l'artiste. Heureusement, ces pratiques tendent à disparaître, et une reconnaissance plus juste de la valeur artistique se dessine, même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. L'une des initiatives marquantes ayant contribué à cette évolution est le célèbre référentiel pour la rémunération artistique publié en 2020.



Virginie Yassef, au travail pour « Cela ne peut pas être » dit alors le rocher, 2023. Avec en arrière-plan, *Le Cyclope* de Jean Tinguely

Quel est leur travail ? Paroles d'artistes des arts graphiques et plastiques

Fruit d'une concertation entre artistes et diffuseurs (galeries, associations, institutions, collectivités), cet outil élaboré par Astre - Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine vise à améliorer les pratiques de rémunération. Actualisé annuellement, ce référentiel pour la rémunération artistique est devenu un outil précieux pour les artistes soucieux de faire valoir leurs droits. Cette calculatrice¹ permet d'établir des barèmes de rémunération pour diverses activités artistiques, telles que les expositions, la conception d'une œuvre (représentant au moins 20 % du budget global du projet), l'accrochage, les ateliers de pratiques artistiques et les rencontres publiques (conférences, débats, vernissages, etc.). Désormais largement reconnue et citée par les professionnels du secteur, elle suscite un intérêt grandissant au regard de son usage à l'échelle nationale.

Si toutes ces activités relèvent bien du travail de l'artiste, elles ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Car au final, quelle est la réalité quotidienne de ces travailleurs de l'art ? Pour y répondre, nous avons rencontré neuf créateurs des arts visuels aux profils variés. Nous verrons qu'en dépit de la pluralité des expressions artistiques engagées, ils partagent de nombreux points communs, notamment la pluriactivité, les questions de rétributions, et ce temps indispensable mais parfois difficile à conquérir pour ce qui constitue l'essence de l'art : l'exploration, l'expérimentation et la réflexion.

VIRGINIE YASSEF, ARTISTE PLASTICIENNE, PARIS (75) / POITIERS (86)

« J'habite à Paris, où j'ai également mon atelier, et j'enseigne à l'EESI depuis une dizaine d'années. Ce poste à temps complet représente 16 heures par semaine, réparties sur deux jours. Le reste de mon temps est très pris par mon travail d'artiste. Cependant, c'est très complexe, très difficile de concilier les deux. Ce n'est pas seulement une question de gestion du temps. Lorsque j'enseigne, cela implique une interruption dans mes propres réflexions artistiques. Je ne dispense pas de cours théoriques, j'accompagne les étudiants dans leur travail artistique. Pour que cette dynamique fonctionne, je dois mettre de côté mes propres réflexions pour me concentrer sur les leurs. C'est cette coupure qui est très



Pendant la réalisation de « De jour », une résidence artistique au sein de l'hôpital de jour psychiatrique de Sarcelles, 2022, pour le Collège international de photographie

FAUSTO URRU, PHOTOGRAPHE, INSTALLÉ À L'ATELIER BLETTERIE, LA ROCHELLE (17)

« Il n'y a pas une année semblable à une autre. Dans ma façon de travailler, j'ai toujours un ou deux projets majeurs qui garantissent une bonne base de survie financière et surtout un horizon sur une période d'un à deux ans. Par exemple, j'ai mené un travail au long cours pour le Collège international de la photographie à Paris en hôpital psychiatrique. Comme je travaille à la chambre photographique, mes projets impliquent souvent une dimension de rencontre inhérente à l'appareil. C'est un mélange de création et de médiation, même si pour moi, c'est de la création pure. Une fois cette base assurée, je peux m'engager dans des résidences, des projets ponctuels, consacrer du temps à mes recherches, chercher de nouvelles opportunités, même si répondre à des appels à projets n'est pas la méthode la plus efficace. Le mieux c'est de rencontrer les acteurs culturels, prendre rendez-vous, faire connaissance. J'accepte rarement les petits ateliers, mais il faut aussi savoir saisir les occasions qui se présentent. Par exemple, la Maison européenne de la photographie m'a proposé de mener un atelier d'initiation au cyanotype. J'ai accepté, c'est la MEP, une institution. Avec eux, on est en train d'envisager un projet un peu plus ambitieux avec toujours une attention à l'édition. C'est quelque chose que je propose systématiquement, et je pense que cela me sauve dans mon parcours professionnel. J'ai acquis une maîtrise de la conception de livres, ce qui me permet d'avoir le contrôle sur le processus, de la conception à la réalisation finale. En plus de la photographie, je pratique le dessin, la gravure et j'écris, principalement

difficile. Je suis donc dans une situation intermédiaire où je ressens les avantages d'une rémunération régulière, mais cela crée un obstacle.

Vivant à Paris, les trajets et les nuits sont à ma charge, ce qui diminue d'autant mon salaire, qui n'est déjà pas très élevé. La contrepartie, c'est d'être au contact d'une jeunesse, d'un air du temps. Je donne beaucoup et ça m'apprend beaucoup. C'est le point positif. En tant qu'artiste, j'ai un travail qui intègre aussi du spectacle vivant, de la performance. Ce qui m'intéresse, c'est le rapport à la scène, aux spectateurs, à la lumière, au son. Mon travail est très polymorphe. Il prend différentes formes, mais il y a une cohérence, des ramifications entre chaque projet.

Je suis représentée par la galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, une grande et fidèle galerie, où je suis entrée dès ma sortie des Beaux-Arts en 2002. On pense souvent que c'est un sésame, mais cela dépend de la façon dont on voit les choses. Il y a des artistes qui produisent des œuvres dans l'idée de les vendre. Saisir les désirs des collectionneurs, les tendances actuelles, peut constituer une stratégie. Ce n'est pas la mienne. J'ai fait le choix de réaliser mon travail le plus librement possible. La galerie le soutient, mais je ne crée pas des œuvres qui vont forcément s'intégrer dans un intérieur, qui peuvent être accrochées sur un mur. Mon travail ne prend pas en compte ces nécessités-là. »



Yasmine Madec lors d'un montage d'exposition de l'association Approche

de la poésie. Ça, c'est quotidien. Ce n'est pas une obligation, mais une nécessité. Toutes ces activités se nourrissent l'une de l'autre, toutefois, ce n'est pas un métier simple. Il faut être flexible, mais pas trop sinon on se disperse. C'est un équilibre délicat, mais j'essaie de le trouver. Je suis seul dans l'art, mais j'ai une compagne. Elle n'est pas dans le milieu, elle est psychologue. Ça aide à garder les pieds sur terre, à avoir une base solide. Et puis, si un mois je galère, elle est là et on s'équilibre sur l'année. »

YASMINE MADEC, GRAPHISTE ET CO-FONDATRICE AVEC DAMIEN ARNAUD DE TABARAMOUNIEN, ATELIER DE CONCEPTION GRAPHIQUE CRÉÉ À BORDEAUX (33) EN 2007. ÉGALEMENT PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION APPROCHE, GRAPHISMES EN NOUVELLE-AQUITAINE

« Avec Damien [Damien Arnaud, Ndlr], on a des enfants. Notre travail est calé sur le rythme scolaire. Avant, c'était autre chose, maintenant, on essaie de suivre des horaires standard, de 9h à 17h30, avec parfois des débordements. On travaille principalement pour les domaines de la culture et de l'architecture. Ça va de la création d'identités visuelles aux

logos, en passant par des affiches, des catalogues d'exposition, des sites internet, etc. En moyenne, nous gérons entre 5 et 10 projets simultanément, chacun avec des délais variables. La réalisation d'un livre peut prendre entre deux et trois ans en raison des nombreux intervenants impliqués. Quant à la conception d'une signalétique, qui est souvent réalisée en parallèle avec l'architecture, elle demande encore plus de temps.

À l'opposé, nous traitons également des missions à très court terme, comme les newsletters pour nos clients. Sur le plan créatif, tout n'est pas nécessairement passionnant, mais cela fait partie intégrante de notre métier que de servir nos commanditaires. En revanche, une confiance mutuelle et un respect des rôles de chacun sont cruciaux.

En ce qui concerne la créativité, c'est une préoccupation constante. Comment dégager ce temps nécessaire pour rechercher, créer, prospecter ? Sans cela, on risque de rester confiné à un domaine spécifique. L'association que nous avons fondée en 2019 avec une dizaine de graphistes de la région est également chronophage. Pour la première édition de la Biennale de design graphique qui a eu lieu en mai, à Bordeaux, je me suis énormément investie dans l'organisation en assumant la direction de la programmation. Tout ce travail est bénévole, mais très enrichissant. Cela permet de mettre en avant différentes



Rencontre graphisme et édition. Association Approche

pratiques et de sensibiliser le public à notre métier. Car persiste encore une pratique courante mais problématique, notamment en ce qui concerne les appels d'offres ouverts à tous, où seule la personne sélectionnée sera rémunérée. Pour illustrer, cela reviendrait à demander à tous les maçons de Bordeaux de construire un mur, puis de choisir uniquement celui qui l'on paiera. Je préfère croire qu'il s'agit là d'une méconnaissance du métier plutôt que d'une malhonnêteté intentionnelle. Une approche plus juste consisterait à suivre le modèle des architectes : sélectionner quelques professionnels sur la base de leur portfolio, puis les rémunérer pour la réalisation d'une proposition détaillée. Même si la rémunération n'est pas aussi élevée que pour le projet final, cela garantit une meilleure qualité de travail et favorise un dialogue constructif. C'est d'ailleurs ainsi que les meilleurs projets émergent, grâce à une collaboration étroite avec les commanditaires. »

DOMINIQUE BERTAIL, DESSINATEUR DE BANDE DESSINÉE, BORDEAUX (33)

« Ça fait une trentaine d'années que je suis dans le métier. Au début, j'ai beaucoup travaillé en parallèle sur des storyboards pour la publicité, l'animation, et un peu pour le cinéma, ainsi que sur de l'illustration pour financer mes projets d'albums. Avec la série *Ghost Money* (Dargaud, 2008-2016), j'ai abandonné la publicité. J'ai signé un meilleur contrat et je n'avais de toute façon plus le temps pour autre chose. Après c'est vrai que *Madeleine, résistante* (Dupuis, 2021-...) [biographie en bande dessinée de Madeleine Riffaud, l'une des dernières résistantes encore en vie, Ndlr] a touché un public plus large que mes précédents travaux.

J'ai toujours plusieurs chantiers en cours, mais ce sont les projets avec des scénaristes qui sont aussi des amis qui prennent le devant. Tout seul, je me sens un peu perdu dans toutes les possibilités.

À deux, c'est vraiment la rencontre de deux intentions, de deux univers. Ça m'enthousiasme et c'est le plaisir de travailler ensemble. Quand je fais un bouquin, je n'en fais qu'un, et pas deux en même temps. C'est un gros investissement en temps et en énergie. Je me lève tous les jours, dessine et essaie de me tenir à une page par jour. Ça, c'est quand je suis bien lancé. Avant cela, il y a toute une phase de storyboarding, de mise en scène, de découpage, de documentation... qui demande beaucoup d'aller-retour. Une fois la bande dessinée terminée, il y a le travail de promotion, avec des interviews, des salons, etc. Je passe également beaucoup de temps dans les librairies, à fouiller, chercher des livres, de la documentation, de l'inspiration visuelle. La recherche, pour moi c'est une histoire d'hygiène mentale. En travaillant sur un livre, j'ai toujours deux ou trois autres projets en tête. Certains verront le jour, d'autres non. J'aborde chacun d'eux de manière différente, je n'aime pas tourner autour de la même esthétique ou du même outil trop longtemps. Ça entretient le plaisir et l'envie.

Cela fait une dizaine d'années que je suis à Bordeaux. Avant, j'étais à Paris. C'était mieux pour bosser dans l'illustration, la presse et la publicité. Il fallait être dispo tout de suite. Je vais encore à Paris pour maintenir le contact avec les galeries, assister aux vernissages et profiter de l'effervescence.

Depuis plusieurs années, je travaille avec la galerie Barbier. Il y a un marché pour les planches originales. C'est un vrai apport financier, mais surtout, cela maintient l'attention portée au dessin original. Cela peut sembler anecdotique, mais cela influe considérablement sur le résultat final, car cela pousse à une attention plastique du dessin. Pour les expositions, je réalise aussi des illustrations : pouvoir travailler des formats plus grands, qui ne sont pas destinés à être publiés mais accrochés au mur, ça aussi c'est un plaisir que j'aimerais pouvoir explorer davantage. »



© Brigitte Blin

Natacha Sansoz. Transmission de savoir-faire. Filage de la laine. Région de Maramures. Projet de coopération avec La Fabrica de Pensule. Roumanie. Septembre 2021

NATACHA SANSOZ, ARTISTE PLURIDISCIPLINAIRE, FONDATRICE DE L'ASSOCIATION TRAM-E, OLORON-SAINTE-MARIE (64)

« Cette multi-activité découle du fait que ma pratique se situe à l'intersection de plusieurs disciplines. Je me définis dans le champ de l'art contemporain et des arts visuels, mais à la fois il y a toute cette dimension spectacle vivant, performance, art social et patrimonial avec par exemple l'art textile qui prend une place de plus en plus importante dans mon travail et qui peut m'amener vers l'artisanat, que ce soit en collaborant avec des entreprises textiles ou en suivant des formations telles que le feutrage de la laine. Pour moi, ce ne sont pas des écarts, ça va nourrir ma pratique artistique.

Depuis que je suis sortie des Beaux-Arts, j'ai principalement évolué en milieu rural. Ça me pousse à réinventer constamment mon travail et mon métier. J'ai toujours animé des ateliers, mais c'est toujours en lien avec mes recherches artistiques. En m'installant à Oloron-Sainte-Marie, j'ai recréé une association : TRAM-E. J'aurais pu faire mon atelier, pratiquer dans mon coin, mais j'ai toujours ce besoin d'être en interaction avec le territoire dans lequel je vis et j'ai soif de rencontrer et de collaborer avec d'autres personnes. L'association ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement ; elle vit grâce aux pourcentages que je laisse sur mes projets de création. Je suis entièrement bénévole au sein de cette structure, ce qui représente un investissement en temps équivalent à un trois quarts temps. Donc, je me fais des

très grosses journées, parce que je vis de mon activité artistique, mais ne vends pas d'œuvres, je ne suis pas dans le réseau des galeries ni du marché de l'art. Je travaille principalement en réponse à des appels à projets, des commandes publiques, des résidences ou sur des sollicitations avec des établissements qui viennent me chercher car ils connaissent la spécificité de ma démarche. Je ne me suis jamais posé la question de savoir ce que j'allais faire. Le travail, j'en ai toujours eu plus que je ne pouvais en gérer. Des idées ? Je n'ai jamais été en panne d'inspiration, et des envies, c'est pareil. Actuellement, je travaille sur la mise en place d'un projet de recherche qui me tient à cœur, en recherchant des partenaires et des financements. Mon objectif est de créer les conditions idéales pour travailler dans de bonnes conditions en étant bien rémunérée. »

IRWIN MARCHAL, ARTISTE DEVENU COMMISSAIRE D'EXPOSITION INDÉPENDANT (33)

« J'ai toujours jonglé entre plusieurs activités, beaucoup en régie et en montage d'expositions. En écrivant parfois des textes pour des artistes, je peux gagner un peu d'argent, mais c'est tellement irrégulier que cela ne garantit aucune stabilité. La seule constante de ces dernières années, c'était finalement La Forêt d'Art Contemporain, qui me permettait d'avoir une base de rémunération sur facture que j'essayais d'étaler sur l'année. Or, en septembre, 2023, j'ai connu de gros soucis d'argent et j'ai dû retourner bosser dans la

Irwin Marchal à la Réserve-Bienvenue en 2023



D.R.

restauration pour renflouer les caisses. Après plusieurs plans foireux, j'ai trouvé une bonne planque. J'ai un gros mi-temps qui ne demande pas beaucoup d'efforts, qui paye très bien et me laisse beaucoup de temps libre. Et le temps, c'est précieux. J'y reste parce que cela m'offre une vraie stabilité et un confort de travail comme j'en ai rarement eu, mais le fait est que je suis quand même retourné travailler à un endroit, où je n'avais pas vraiment envie de travailler. Dans mes différentes casquettes, je suis également formateur au BBB [Big Baleine à Boss, Ndlr], à Toulouse, un centre d'art et



© Marrien Duclos

Anne Moirier. Artiste municipale. Table de démêlement

du tout fonctionner de la même manière. Je vais recentrer l'activité avec un projet en duo avec l'Agence Sens Commun. On envisage de fusionner les deux associations en une seule : Kimono. Au moins, je ne travaille plus seul, on s'entend très bien, c'est collégial, ça marche bien. L'idée est de développer ensemble une programmation artistique à la Maison Bourbon, avec une exposition par saison, de travailler sur le "un pour cent" pour accompagner les artistes là-dessus, ainsi que sur l'économie sociale et solidaire. Dans les projets que nous entreprendrons, les demandes de subvention prévoiront 20 ou 25 % du budget pour notre rémunération. Les productions seront un peu plus modestes, mais tout le monde sera rémunéré à juste titre, que ce soient les artistes ou les porteurs de projets. »

ANNE MOIRIER, ARTISTE PLASTICIENNE, BORDEAUX (33)

« L'activité d'artiste plasticienne constitue ma principale source de revenus. Je complète avec le RSA en cas de besoin. C'est un choix conscient, visant à affirmer que l'artiste est un véritable travailleur, même si le système n'est pas adapté. Actuellement, nous sommes tenus de signer un contrat d'engagement² pour travailler sur notre insertion professionnelle. J'avais un conseiller pour m'aider à développer mon activité, mais ses conseils sont calqués sur le marché du travail traditionnel : réaliser des études de marché, étudier la concurrence, etc. Ils ne correspondent pas du tout à nos métiers. Je pourrais envisager de développer des produits culturels rentables, mais

si j'ai choisi d'être artiste, ce n'est pas pour faire du produit. Ça ne m'intéresse pas du tout de travailler sur des formes artistiques qui peuvent tourner de *white cube* en *white cube*. Ce qui m'intéresse, c'est d'être impliquée dans un processus de création, dans des endroits où on ne m'attend pas. Dans ma démarche, je travaille toujours à partir des problématiques saisies sur le terrain. Je collabore avec les personnes que je rencontre, j'emprunte leurs objets ou je déplace les activités qu'ils mènent au jour le jour. Mon quotidien se partage entre lectures, visites d'expositions... j'observe ce qui se passe autour de moi, je rencontre d'autres artistes, et suis également engagée dans un syndicat ; ce qui prend du temps. Mais en pratique, la majeure partie de mon temps est consacrée à répondre à des appels à candidatures et à chercher des subventions. Cependant, les résidences artistiques sont temporaires. Une fois un projet terminé, il faut en chercher d'autres sans avoir eu le temps d'amortir l'énergie et le travail investis. Travailler de cette manière morcelée ne me convient pas du tout. Je ressens le besoin de mener des projets à plus long terme, enracinés dans un territoire. C'est pourquoi je suis en train de monter mon projet de thèse de doctorat dans le but d'obtenir un financement pour trois ans. Cela me permettra d'approfondir mes recherches liées au statut d'artiste municipale que j'ai déjà expérimenté à Carbon-Blanc³. Ce projet vise à placer l'artiste au même niveau que les autres agents municipaux et à étudier les enjeux d'une telle incarnation. »

SUPPLÉMENT **JUNKPAGE**

réseau
arts plastiques
& visuels
nouvelle-aquitaine

ASTRE

